République Française
GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALEDONIE

Secrétariat Général

Direction de la Jeunesse
et des Sports

Reçue le :
Enregistrée sous le n° :
(cadres réservés à l'administration)

DECLARATION DES PERSONNES DESIRANT PROFESSER CONTRE REMUNERATION L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Application de la Délibération n°24 du 24 août 1978
réglementant la profession d'éducateur physique ou sportif et les écoles et établissements où s'exerce cette profession,
Arrêté n°82-165/CG du 16 mars 1982
relatif à la déclaration des éducateurs physiques ou sportifs et les écoles et établissements où s'exerce cette profession.

Cette déclaration est à effectuer auprès de la
Mairie du lieu d'exercice (avec copie à la DJS NC)
*****

I – Identité :

NOM : ……..... Prénom : .....

Epouse : .....

Domicile : ……

.....

Téléphone : …….. Courriel : …….....

Date de naissance : ……

Lieu de naissance : ……

Nationalité : ……

PHOTOGRAPHIE d'IDENTITE

II – Diplômes en lien avec l'activité :

Diplômes	Date d'obtention	Numéro de diplôme

BP M2 – 23 rue Jean Jaurès – 98849 NOUMEA Cedex
Tel : (687) 25 23 84 / fax : (687) 25 45 85 / e-mail : djsnc@gouv.nc

III – Activités encadrées :

Etablissement	Lieu	Nature des fonctions assurées	Dates de début et de fin d'exercice : situations, antérieure & actuelle

IV – Statut professionnel *:

- ○ Salarié
- ○ Travailleur indépendant
- ○ Salarié et Travailleur indépendant
- ○ Autre (préciser)

(*) Cocher la case correspondant à votre situation actuelle

Fait à ..... le .....
(signature)

Pièces à joindre au dossier :

- 1 photocopie du passeport ou de la carte nationale d'identité recto/verso en cours de validité ;
- 1 extrait du casier judiciaire de l'intéressé (bulletin n° 3) datant de moins de trois mois ;
- 1 copie d'un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'enseignement de la discipline concernée, et datant de moins d'un an pour les moniteurs mentionnés dans la déclaration ;
- 1 copie de chacun des titres ou diplômes mentionnés dans la présente déclaration ;
- 1 photographie d'identité.
- 1 récépissé de la déclaration de la mairie du lieu d'exercice ;